



NATURA 2000 - FORMULAIRE STANDARD DE DONNEES

Pour les zones de protection spéciale (ZPS), les propositions de sites d'importance communautaire (pSIC), les sites d'importance communautaire (SIC) et les zones spéciales de conservation (ZSC)

FR2600963 - Marais tufeux du Châtillonnais

1. IDENTIFICATION DU SITE	1
2. LOCALISATION DU SITE	2
3. INFORMATIONS ECOLOGIQUES	4
4. DESCRIPTION DU SITE	8
5. STATUT DE PROTECTION DU SITE	10
6. GESTION DU SITE	10

1. IDENTIFICATION DU SITE

1.1 Type B (pSIC/SIC/ZSC)	1.2 Code du site FR2600963	1.3 Appellation du site Marais tufeux du Châtillonnais
1.4 Date de compilation 31/05/1995	1.5 Date d'actualisation 25/06/2013	

1.6 Responsables

Responsable national et européen	Responsable du site	Responsable technique et scientifique national
Ministère en charge de l'écologie	DREAL Bourgogne	MNHN - Service du Patrimoine Naturel
www.developpement-durable.gouv.fr	www.bourgogne.developpement-durable.gouv.fr	www.mnhn.fr www.spn.mnhn.fr
en3.en.deb.dgaln@developpement-durable.gouv.fr		natura2000@mnhn.fr

1.7 Dates de proposition et de désignation / classement du site

Date de transmission à la Commission Européenne : 30/04/2002



(Proposition de classement du site comme SIC)

Dernière date de parution au JO UE : 12/12/2017

(Confirmation de classement du site comme SIC)

ZSC : date de signature du dernier arrêté (JO RF) : 26/03/2015

Texte juridique national de référence pour la désignation comme ZSC : <http://legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000030462044>

2. LOCALISATION DU SITE

2.1 Coordonnées du centre du site [en degrés décimaux]

Longitude : 4,91333°

Latitude : 47,75917°

2.2 Superficie totale

128 ha

2.3 Pourcentage de superficie marine

Non concerné

2.4 Code et dénomination de la région administrative

Code INSEE	Région
26	Bourgogne

2.5 Code et dénomination des départements

Code INSEE	Département	Couverture (%)
21	Côte-d'Or	100 %

2.6 Code et dénomination des communes

Code INSEE	Communes
21041	AVOT
21063	BENEUVRE
21104	BREMUR-ET-VAUROIS
21116	BURE-LES-TEMPLIERS
21142	CHANCEAUX
21220	CUSSEY-LES-FORGES
21237	ECHALOT
21288	FROLOIS
21303	GOULLES (LES)
21313	GURGY-LE-CHATEAU
21346	LEUGLAY
21350	LIGNEROLLES
21385	MAREY-SUR-TILLE
21418	MOITRON



21519	RECEY-SUR-OURCE
21526	ROCHFORT-SUR-BREVON
21543	SAINT-BROING-LES-MOINES
21549	SAINT-GERMAIN-LE-ROCHEUX
21665	VERNOIS-LES-VESVRES
21693	VILLEDIEU

2.7 Région(s) biogéographique(s)

Continentale (100%)



3. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

3.1 Types d'habitats présents sur le site et évaluations

Types d'habitats inscrits à l'annexe I					Évaluation du site			
Code	PF	Superficie (ha) (% de couverture)	Grottes [nombre]	Qualité des données	A B C D	A B C		
					Représentativité	Superficie relative	Conservation	Évaluation globale
3140 <i>Eaux oligomésotrophes calcaires avec végétation benthique à Chara spp.</i>		0,6 (0,47 %)		G	B	C	B	B
3150 <i>Lacs eutrophes naturels avec végétation du Magnopotamion ou de l'Hydrocharition</i>		0,53 (0,41 %)		M	B	C	B	B
3260 <i>Rivières des étages planitiaire à montagnard avec végétation du Ranunculion fluitantis et du Callitriche-Batrachion</i>		0,03 (0,02 %)		M	D			
6210 <i>Pelouses sèches semi-naturelles et faciès d'embuissonnement sur calcaires (Festuco-Brometalia) (* sites d'orchidées remarquables)</i>		2,2 (1,72 %)		G	C	C	B	B
6410 <i>Prairies à Molinia sur sols calcaires, tourbeux ou argilo-limoneux (Molinion caeruleae)</i>		1,9 (1,48 %)		G	B	C	B	B
6430 <i>Mégaphorbiaies hygrophiles d'ourlets planitiaires et des étages montagnard à alpin</i>		3,3 (2,58 %)		G	B	C	B	B
6510 <i>Prairies maigres de fauche de basse altitude (Alopecurus pratensis, Sanguisorba officinalis)</i>		24,1 (18,83 %)		G	A	C	B	B
7220 <i>Sources pétrifiantes avec formation de tuf (Cratoneurion)</i>	X	0,1 (0,08 %)		M	C	C	B	B
7230 <i>Tourbières basses alcalines</i>		13,6 (10,63 %)		G	B	C	B	B
91E0 <i>Forêts alluviales à Alnus glutinosa et Fraxinus excelsior (Alno-Padion, Alnion incanae, Salicion albae)</i>	X	5,8 (4,53 %)		G	B	C	B	B
9130 <i>Hêtraies de l'Asperulo-Fagetum</i>		5,44 (4,25 %)		G	C	C	B	B
9150 <i>Hêtraies calcicoles médio-européennes du Cephalanthero-Fagion</i>		12,7 (9,92 %)		G	C	C	B	B
9160		5,63		G	C	C	B	B



Chênaies pédonculées ou chênaies-charmaies subatlantiques et médio-européennes du *Carpinus betuli*

(4,4 %)

- **PF** : Forme prioritaire de l'habitat.
- **Qualité des données** : G = «Bonne» (données reposant sur des enquêtes, par exemple); M = «Moyenne» (données partielles + extrapolations, par exemple); P = «Médiocre» (estimation approximative, par exemple).
- **Représentativité** : A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Significative» ; D = «Présence non significative».
- **Superficie relative** : A = $100 \geq p > 15 \%$; B = $15 \geq p > 2 \%$; C = $2 \geq p > 0 \%$.
- **Conservation** : A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Moyenne / réduite».
- **Evaluation globale** : A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Significative».

3.2 Espèces inscrites à l'annexe II de la directive 92/43/CEE et évaluation

Espèce			Population présente sur le site					Évaluation du site				
Groupe	Code	Nom scientifique	Type	Taille		Unité	Cat. C R V P	Qualité des données	A B C D			
				Min	Max				Pop.	Cons.	Isol.	Glob.
I	1014	Vertigo angustior	p			i	R	DD	C	C	B	C
I	1016	Vertigo moulinsiana	p			i	R	DD	C	C	B	C
I	1044	Coenagrion mercuriale	p			i	P	DD	C	B	C	B
I	1060	Lycaena dispar	p			i	P	DD	C	B	C	B
I	1065	Euphydryas aurinia	p			i	P	DD	C	B	C	B
I	1092	Austropotamobius pallipes	p			i	P	DD	C	B	C	B
F	1163	Cottus gobio	p			i	P	DD	D			
A	1193	Bombina variegata	p			i	P	DD	C	B	C	B
I	6169	Euphydryas maturna	p			i	P	DD	C	B	C	B

- **Groupe** : A = Amphibiens, B = Oiseaux, F = Poissons, I = Invertébrés, M = Mammifères, P = Plantes, R = Reptiles.
- **Type** : p = espèce résidente (sédentaire), r = reproduction (migratrice), c = concentration (migratrice), w = hivernage (migratrice).
- **Unité** : i = individus, p = couples, adults = Adultes matures, area = Superficie en m2, bfemales = Femelles reproductrices, cmales = Mâles chanteurs, colonies = Colonies, fstems = Tiges florales, grids1x1 = Grille 1x1 km, grids10x10 = Grille 10x10 km, grids5x5 = Grille 5x5 km, length = Longueur en km, localities = Stations, logs = Nombre de branches, males = Mâles, shoots = Pousses, stones = Cavités rocheuses, subadults = Sub-adultes, trees = Nombre de troncs, tufts = Touffes.
- **Catégories du point de vue de l'abondance (Cat.)** : C = espèce commune, R = espèce rare, V = espèce très rare, P: espèce présente.
- **Qualité des données** :G = «Bonne» (données reposant sur des enquêtes, par exemple); M = «Moyenne» (données partielles + extrapolations, par exemple); P = «Médiocre» (estimation approximative, par exemple); DD = Données insuffisantes.
- **Population** : A = $100 \geq p > 15 \%$; B = $15 \geq p > 2 \%$; C = $2 \geq p > 0 \%$; D = Non significative.
- **Conservation** : A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Moyenne / réduite».
- **Isolément** : A = population (presque) isolée ; B = population non isolée, mais en marge de son aire de répartition ; C = population non isolée dans son aire de répartition élargie.
- **Evaluation globale** : A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Significative».



3.3 Autres espèces importantes de faune et de flore

Espèce			Population présente sur le site				Motivation					
Groupe	Code	Nom scientifique	Taille		Unité	Cat.	Annexe Dir. Hab.		Autres catégories			
			Min	Max			IV	V	A	B	C	D
A		Alytes obstetricans			i	C	X		X		X	
A		Bufo calamita			i	R	X		X		X	
A		Rana temporaria			i	C		X	X		X	
F		Salmo trutta fario			i	P						X
I		Lopina achine					X				X	
P		Aster amellus										
P		Dactylorhiza incarnata			i	R			X			
P		Drosera rotundifolia			i	V						X
P		Epipactis palustris			i	C			X			
P		Gentiana cruciata			i	V						X
P		Gentiana pneumonanthe			i	C						X
P		Gentianella ciliata										
P		Narcissus poeticus			i	R						X
P		Salix repens			i	R						X
P		Schoenus ferrugineus			i	C						X
P		Senecio helenitis			i	V						X
P		Swertia perennis			i	C						X
P		Thelypteris palustris										
R		Natrix natrix			i	C			X		X	



- **Groupe** : A = Amphibiens, B = Oiseaux, F = Poissons, Fu = Champignons, I = Invertébrés, L = Lichens, M = Mammifères, P = Plantes, R = Reptiles.
- **Unité** : i = individus, p = couples, adults = Adultes matures, area = Superficie en m2, bfemales = Femelles reproductrices, cmales = Mâles chanteurs, colonies = Colonies, fstems = Tiges florales, grids1x1 = Grille 1x1 km, grids10x10 = Grille 10x10 km, grids5x5 = Grille 5x5 km, length = Longueur en km, localities = Stations, logs = Nombre de branches, males = Mâles, shoots = Pousses, stones = Cavités rocheuses, subadults = Sub-adultes, trees = Nombre de troncs, tufts = Touffes.
- **Catégories du point de vue de l'abondance (Cat.)** : C = espèce commune, R = espèce rare, V = espèce très rare, P: espèce présente.
- **Motivation** : **IV, V** : annexe où est inscrite l'espèce (directive « Habitats ») ; **A** : liste rouge nationale ; **B** : espèce endémique ; **C** : conventions internationales ; **D** : autres raisons.



4. DESCRIPTION DU SITE

4.1 Caractère général du site

Classe d'habitat	Pourcentage de couverture
N06 : Eaux douces intérieures (Eaux stagnantes, Eaux courantes)	1 %
N07 : Marais (vegetation de ceinture), Bas-marais, Tourbières,	27 %
N09 : Pelouses sèches, Steppes	3 %
N10 : Prairies semi-naturelles humides, Prairies mésophiles améliorées	34 %
N15 : Autres terres arables	3 %
N16 : Forêts caducifoliées	24 %
N17 : Forêts de résineux	8 %

Autres caractéristiques du site

Le site des marais tufeux du Châtillonnais abrite 13 habitats inscrits dans l'annexe I de la directive européenne CEE 92/43. Ils représentent environ 60 % de la surface du site.

Les habitats prioritaires au titre de la Directive européenne « Habitats, Faune, Flore », à savoir les formations de vasques et tufs et les aulnaies-frênaies, frênaies-éblaies représentent respectivement 0,1% et 4,5 % de l'ensemble des formations végétales.

Seules les roselières, les cariçaias, les aulnaies, les saulaies marécageuses ne sont pas des habitats d'intérêt communautaire. Cependant, ces formations constituent des habitats importants pour des espèces animales de l'annexe II de la directive Habitats ou des espèces de l'annexe I de la directive Oiseaux. Enfin, les espaces anthropiques (cultures, plantations, habitations), non concernés par la directive Habitats, représentent un peu plus de 11 % du site Natura 2000 notamment en raison de la présence de plantations de résineux.

Vulnérabilité : Les principales menaces identifiées sur la conservation des habitats présentés dans le document d'objectifs sont :

- # le fonctionnement hydrique des marais (circulation et maillage du réseau hydraulique, degré d'atterrissement)
- # le degré de fragmentation et de liaison des habitats notamment en ce qui concerne les microhabitats
- # la qualité intrinsèque des habitats (qualité de l'eau, évolution du couvert végétal, degré d'ensoleillement)
- # Le degré d'ouverture ou de fermeture du milieu (évolution des ligneux)
- # Les activités humaines périphériques ou localement sur les site (gestion forestière, gestion agricole)

4.2 Qualité et importance

Le site des marais tufeux du châillonnais abrite 13 grands types d'habitats d'intérêt communautaire inscrits dans l'annexe I de la directive européenne CE 92/43. Ils représentent environ 65 % de la surface du site, dont 6% sont prioritaires (7220* sources pétrifiantes de tuf, et 91EO* forêts alluviales à alnus glutinosa). Les jonçaias, schoenaies et molinaies groupements caractéristiques des marais sont dominantes(33%). L'ensemble des habitats forestiers recouvrent environ 35 % du site. (Aulnaie, frênaie, saulaie, hêtraie). 13 grands types d'habitats d'intérêt communautaire ont été recensés dont 2 prioritaires, les autres habitats présentant un intérêt fonctionnel pour le site. Ils témoignent de la grande diversité des habitats présents sur ce site.

Les sources pétrifiantes de tuf et les forêts alluviales sont d'intérêt communautaire prioritaires car en régression à l'échelle européenne. Ces habitats sont sous l'influence des apports d'eau en provenance de leurs bassins d'alimentation. La qualité de l'eau ainsi que ses quantités sont des facteurs déterminants pour le fonctionnement de ces habitats.

Les inventaires et les données bibliographiques ont permis de recenser sur ce site 9 espèces animales



d'intérêt communautaire citées dans l'annexe II de la directive « habitats, faune, flore ».

4.3 Menaces, pressions et activités ayant une incidence sur le site

Il s'agit des principales incidences et activités ayant des répercussions notables sur le site

Incidences négatives				
Importance	Menaces et pressions [code]	Menaces et pressions [libellé]	Pollution [code]	Intérieur / Extérieur [i o b]
H	A01	Mise en culture (y compris augmentation de la surface agricole)		I
H	B01	Plantation forestière en milieu ouvert		I
H	J02.05	Modifications du fonctionnement hydrographique		B
H	J02.05	Modifications du fonctionnement hydrographique		O
L	A08	Fertilisation		O
L	B	Sylviculture et opérations forestières		O
L	D02.01	Lignes électriques et téléphoniques		I
L	J02.06	Captages des eaux de surface		I
M	A03.03	Abandon / Absence de fauche		I
M	A04.03	Abandon de systèmes pastoraux, sous-pâturage		I
M	K05.01	Diminution de la fécondité / dépression génétique chez les animaux (consanguinité)		O
Incidences positives				
Importance	Menaces et pressions [code]	Menaces et pressions [libellé]	Pollution [code]	Intérieur / Extérieur [i o b]
M	A03.02	Fauche non intensive		I
M	A04.02	Pâturage extensif		I

- **Importance** : H = grande, M = moyenne, L = faible.
- **Pollution** : N = apport d'azote, P = apport de phosphore/phosphate, A = apport d'acide/acidification, T = substances chimiques inorganiques toxiques, O = substances chimiques organiques toxiques, X = pollutions mixtes.
- **Intérieur / Extérieur** : I = à l'intérieur du site, O = à l'extérieur du site, B = les deux.

4.4 Régime de propriété

Type	Pourcentage de couverture
Propriété privée (personne physique)	45 %
Collectivité territoriale	50 %
Domaine public de l'état	5 %

4.5 Documentation

BAZILE D., 1992 - Plan de gestion des marais "le Cône" et la "Gorgeotte" (Côte d'Or). CSNB, DIREN et Conseil Régional de Bourgogne. Texte + annexes



BRETON F. CHIFFAUT A., 1993-1994 - Les marais tufeux du Châtillonnais ; évaluation patrimoniale, propositions de conservation et de gestion. CSNB, DIREN Bourgogne, Ag. de l'Eau Seine Normandie.

BRETON F., CHIFFAUT A., 1993-1994 - Les marais tufeux du Châtillonnais ; situation et description. CSNB, DIREN Bourgogne, Ag. de l'Eau Seine Normandie.

BUGNON F., 1949 - Etude sur la végétation hygrophile des hauts plateaux jurassiques bourguignons : les marais de pente du Bajocien supérieur, Bull. Sc. de Bourgogne, tome XII, 35 p

Lien(s) :

5.1 Types de désignation aux niveaux national et régional

Code	Désignation	Pourcentage de couverture
15	Terrain acquis par un conservatoire d'espaces naturels	17 %
38	Arrêté de protection de biotope, d#habitat naturel ou de site d#intérêt géologique	7 %
22	Forêt non domaniale bénéficiant du régime forestier	50 %

5.2 Relation du site considéré avec d'autres sites

Désignés aux niveaux national et régional :

Code	Appellation du site	Type	Pourcentage de couverture
15	Marais du Cônois		5%
38	APB du marais de la Gorgeotte à Lignerolles		6%
22	10 marais		50%

Désignés au niveau international :

Type	Appellation du site	Type	Pourcentage de couverture
------	---------------------	------	---------------------------

5.3 Désignation du site

Parc national en cours (GIP)

6. GESTION DU SITE

6.1 Organisme(s) responsable(s) de la gestion du site

Organisation : Conservatoire d'Espaces Naturels de Bourgogne, (marais de la Gorgeotte, du Cônois, Sauvageot, de Vernois, de Valverset, de Saint-Germain)

Adresse : Chemin du Moulin des Etangs 21600 FENAY

Courriel :



Organisation : O.N.F. (marais communaux)

Adresse : 11C, rue René Char 21000 DIJON

Courriel :

Organisation : commune de Bure-les-Templiers (structure porteuse)

Adresse : Mairie - 1 rue de la rivière 21290 BURE-LES-TEMPLIERS

Courriel :

6.2 Plan(s) de gestion

Existe-il un plan de gestion en cours de validité ?

Oui Nom :
Lien :
http://www.side.developpement-durable.gouv.fr/exploitation/DEFAULT/doc/IFD/IFD_REFDOC_0506556/
Nom :
Lien :
http://www.side.developpement-durable.gouv.fr/clientBookline/service/reference.asp?INSTANCE=exploitation&OUTPUT=PORTAL&DOCID=IFD_REFDOC_0506556&DOCBASE=IFD_SIDE

Non, mais un plan de gestion est en préparation.

Non

6.3 Mesures de conservation

certains marais ont déjà fait l'objet d'actions de restauration ou d'entretien dans les dernières années :

marais du Côneis, à Bure-les-Templiers : propriété du Conservatoire d'espaces naturels de Bourgogne depuis 1991, ce marais a bénéficié d'actions de lutte contre la colonisation ligneuse par coupe de pins, et d'aménagements puis d'entretien pour l'accueil du public (sentier de découverte). Un plan de gestion a été réalisé en 2004. Il a été actualisé en 2012.

marais du Moulin, à Saint-Germain-le-Rocheux : des actions de débroussaillage des pelouses ont été entreprises sur ce site, conventionné depuis 1996 (propriétaire, CENB). Un plan de gestion a été élaboré en 2012.

marais de la Gorgeotte, à Lignerolles : pâturé pendant une dizaine d'années par un troupeau du CENB, le marais a ensuite fait l'objet d'opérations de débroussaillage manuel de rejets de Bourdaine, visant à maintenir l'ouverture du marais. Le site a également bénéficié d'une expertise scientifique en 2006 et d'un plan de gestion en 2012.

En 2000, une notice de gestion a été réalisée sur l'ensemble du site de Vernois-les-Vesvres, incluant le

marais des Vieilles Herbues. Elle a été actualisée en 2012, lors de la rédaction d'un plan de gestion communs

à l'ensemble des marais tufeux gérés par le CENB.